

RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00357
Numéro SIREN : 802 724 229
Nom ou dénomination : BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2020 sous le numéro de dépôt 806

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
02 MARS 2020
29000 QUIMPER

BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée

au capital de 3 301 990 euros

Siège social : 59 Rue du Président Sadate, 29000 QUIMPER

802724229 RCS QUIMPER

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 NOVEMBRE 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à -217 850,96 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -217 850,96 euros

Au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à -468 888,89 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

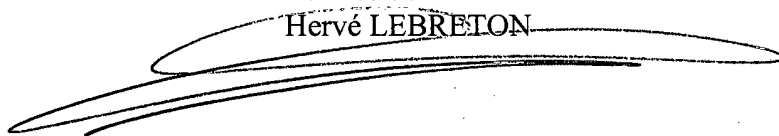
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 novembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Hervé LEBRETON



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BREIZH NIGHT DEVELOPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		59 rue du Président Sadate 29000 QUIMPER		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 0 2 7 2 4 2 2 9 0 0 0 1 7		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le.		30/06/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 342	526	3 815
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 400	655	4 745
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	3 301 405		3 301 405
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	3 311 147	1 181	3 309 965	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	294 674		294 674
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	309 178		309 178
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	603 852		603 852	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		3 915 000	1A	1 181	3 913 818
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 301 990)		DA	3 301 990	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(251 037)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(217 850)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 833 101	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	70	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	48 145	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	513	
	Dettes fiscales et sociales		DY	77 323	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	954 664	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 080 717		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 913 818		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 080 717
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	70	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	23 482	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 968	
	Salaires et traitements*						FY	177 542	
	Charges sociales (10)						FZ	80 789	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 181	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	285 964	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(285 964)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	15 403	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	15 403	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(15 403)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(301 367)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(83 517)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	217 851	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(217 850)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	4 837
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	4 837	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 3 913 818 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 217 851 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 343		4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		5 400		5 400
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		9 743		9 743
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 223 000	1 078 405		3 301 405
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 223 000	1 078 405		3 301 405
ACTIF IMMOBILISE	2 223 000	1 088 148		3 311 148

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL TOP 3B 29000 QUIMPER	7 622	163 525	100,00	148 421
SARL SUPER 3B 29200 BREST	7 622	1 162 791	100,00	237 298
SARL LOISIR 3B 56000 VANNES	7 622	971 634	100,00	282 998
SARL SUPER DISCO 29200 BREST	5 000	1 194 281	99,80	648 347
SARL 3 B C 56000 VANNES	7 622	-1 937	100,00	83 984
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	50	50			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrang					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		527		527
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		655		655
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		1 182		1 182
ACTIF IMMOBILISE		1 182		1 182

IM

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 294 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	294 674	294 674	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	294 674	294 674	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

IM

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 301 990,00 euros décomposé en 330 199 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	222 360	10,00
Titres émis pendant l'exercice	107 839	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	330 199	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 080 717 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	71	71		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	514	514		
Dettes fiscales et sociales	77 323	77 323		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 002 810	1 002 810		
Produits constatés d'avance				
Total	1 080 717	1 080 717		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	48 146			

Charges à payer

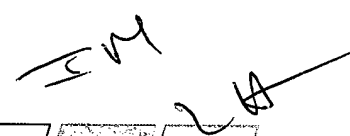
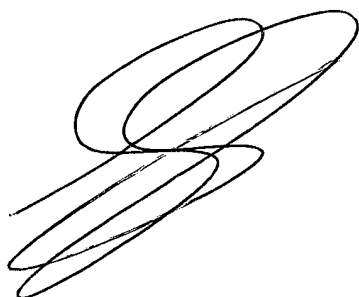
	Montant
CAP Banque	71
Etat - autres charges à payer	1 245
Total	1 316

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2017, la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

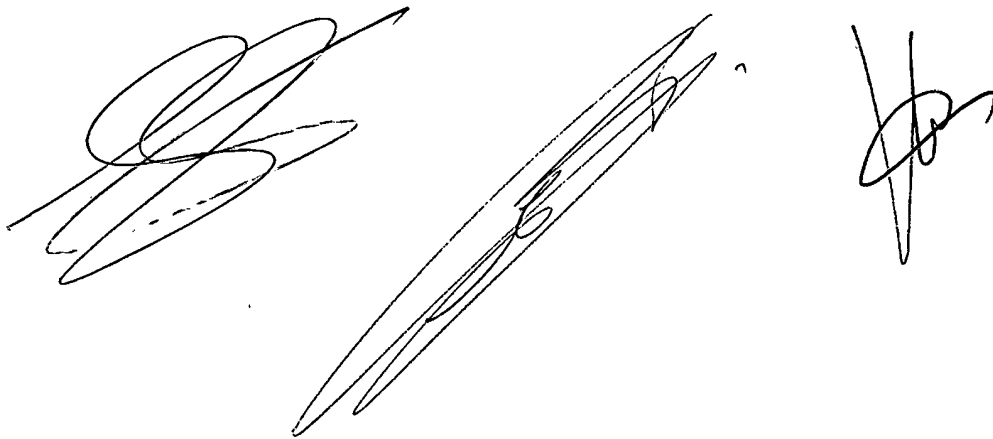


Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	3	





Société de
Commissariat
aux Comptes

2 rue Briant 1^{er}
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02 40 81 03 15
Fax : 02 40 28 32 01

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

59 Rue du Président Sadate

29000 QUIMPER

**Société par Actions Simplifiée
Capital : 3 301 990 Euros**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018



Société de
Commissariat
aux Comptes

2 rue Briant 1^{er}
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02 40 81 03 15
Fax : 02 40 28 32 01

à la SAS BREIZH NIGHT
DEVELOPPEMENT

59 Rue du Président Sadate
29000 QUIMPER

**Objet : Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30.06.2018**

Mesdames, Messieurs, les associés,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT relatif à l'exercice clos le 30.06.2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.07.2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

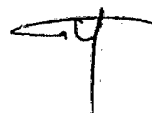
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Châteaubriant
Le 29 Novembre 2018

Fabrice HEROULT
Commissaire aux Comptes
Co-Gérant de la société
FICAMEX AUDIT

SOMMAIRE

Pages

* RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

2 à 4

* COMPTE DE RESULTAT

5 & 6

* BILAN

7 à 10

* ANNEXE COMPTABLE

11 à 14

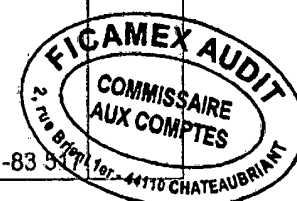


1 - COMPTE DE RESULTAT



Compte de résultat

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	%	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	23 483		15 096		8 386	55,55
Total	23 483		15 096		8 386	55,55
MARGE SUR M/SES & MAT	-23 482		-15 096		-8 386	55,55
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	2 968		2 365		604	25,54
Salaires et Traitements	177 542		162 663		14 879	9,15
Charges sociales	80 789		69 377		11 412	16,45
Amortissements et provisions	1 182				1 182	
Autres charges			4		-4	-100,00
Total	262 482		234 410		28 072	11,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	-285 964		-249 506		-36 458	14,61
Produits financiers						
Charges financières	15 404				15 404	
Résultat financier	-15 404				-15 404	
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-301 368		-249 506		-51 862	20,79
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-83 517				-83 517	



Compte de résultat

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	%	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	-217 851		-249 506		31 655	-12,69



2 - BILAN



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développem				
Concessions, brevets et droits assimil				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et o	4 343	527	3 816	
Autres immobilisations corporelles	5 400	655	4 745	
Immob. en cours / Avances & acompt				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 301 405		3 301 405	2 223 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 311 148	1 182	3 309 966	2 223 000
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 108		10 108	3 388
Autres créances	284 566		284 566	
Divers				
Avances et acomptes versés sur com				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	309 179		309 179	72 047
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	603 853		603 853	75 435
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligati				
Ecart de conversion - Actif				



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 915 000	1 182	3 913 818	2 298 435



Bilan

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 301 990	2 223 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-251 038	-1 532
Résultat de l'exercice	-217 851	-249 506
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 833 101	1 972 562
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	71	77
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	71	77
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	48 146	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	514	494
<i>Personnel</i>	10 855	12 114
<i>Organismes sociaux</i>	10 776	26 910
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	54 447	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 245	1 277
Dettes fiscales et sociales	77 323	40 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	954 664	285 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 080 717	325 873
Ecart de conversion - Passif		



SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

COMPTES ANNUELS

PAGE 10

Bilan

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
TOTAL PASSIF	3 913 818	2 298 435



3 - ANNEXE LEGALE



Règles et méthodes comptables

Insérir ici le logo de la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 3 913 818 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 217 851 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 343		4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		5 400		5 400
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		9 743		9 743
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 223 000	1 078 405		3 301 405
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 223 000	1 078 405		3 301 405
ACTIF IMMOBILISE	2 223 000	1 088 148		3 311 148



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL TOP 3B 29000 QUIMPER	7 622	163 525	100,00	148 421
SARL SUPER 3B 29200 BREST	7 622	1 162 791	100,00	237 298
SARL LOISIR 3B 56000 VANNES	7 622	971 634	100,00	282 998
SARL SUPER DISCO 29200 BREST	5 000	1 194 281	99,80	648 347
SARL 3 B C 56000 VANNES	7 622	-1 937	100,00	83 984
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	50	50			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrang					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		527		527
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		655		655
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		1 182		1 182
ACTIF IMMOBILISE		1 182		1 182



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 294 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	294 674	294 674	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	294 674	294 674	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 301 990,00 euros décomposé en 330 199 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	222 360	10,00
Titres émis pendant l'exercice	107 839	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	330 199	10,00



Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 080 717 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	71	71		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	514	514		
Dettes fiscales et sociales	77 323	77 323		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 002 810	1 002 810		
Produits constatés d'avance				
Total	1 080 717	1 080 717		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	48 146			

Charges à payer

	Montant
CAP Banque	71
Etat - autres charges à payer	1 245
Total	1 316



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2017, la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT. Elle agit en qualité de tête de groupe.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	3	
Total	3	

